Formation CAP Installateur Thermique

Posté par: formations-concours Publiée le : 3/11/2008 11:04:09

Présentation du métier

Le Monteur en Insta	allations Thermique	es est celui q	_l ui réalise les i	nstallations q	ui apportent le
confort et la chaleur c	dans les maisons, i	immeubles d	':habitation	et bureaux. Â	

Statut

- > Vous avez entre 16 et 25 ans.
- > L'Entreprise ou l'Artisan vous emploie en contrat d'Apprentissage ou en contrat de professionnalisat
- > Vous bénéficiez d'une formation pratique sur le terrain.
- > Vous percevez un salaire aux conditions minimales prévues par la loi, selon un % du SMIC en fonction de vo \hat{A} \hat{A}

Â

Les domaines d'activité

C'est un domaine d'activité, dit de l'équipement technique du bâtiment, qui interv

Il doit aussi souvent intervenir dans les réparations d'urgence et d'entretien.

Les objectifs de la formation

Apprendre & agrave; :

- > Façonner et souder les tuyauteries.
- > Raccorder les canalisations en acier, cuivre et matières plastiques.
- > Poser et régler les brûleurs à gaz ou à fioul.
- > Raccorder é lectriquement les pompes de circulation et les maté riels de ré gulation.
- > Respecter les consignes et les règles d'hygiène et de sécurité.
- > Etre méticuleux et avoir le sens de l'esthétique.
- > Préparer en deux ans le CAP Installateur Thermiques, diplôme délivré par l'Educâ

Les débouchés

Après avoir obtenu votre CAP de Installateur Thermique, vous pouvez en 1 an, préparer un second Ca

Vous pourrez également vous perfectionner dans le domaine de la soudure et obtenir une qualification profess

Les aptitudes requises

Posséder une bonne condition physique.Savoir-faire preuve d'autonomie et d'initiative. Â

Conditions d'admission

Etre âgé(e) d'au moins 15 ans et de moins de 26 ansEtre issu(e) d'une classe de 3 Ùme, de 4Ùme ou de CPAPrésenter un dossier scolaire satisfaisantAvoir satisfait aux tests de positionnement et entretien de motivationAvoir signé un contrat d'apprentissage ou de qualification avec une entrepriseAccepter le règlement intérieur de l'établissement